

## La FNSEA a plaidé pour « un dispositif de remplacement »

© 19/10/2018 |  Terre-net Média

**La disparition des allègements de charge pour l'emploi de travailleurs saisonniers, contre laquelle les agriculteurs sont vent debout, sera compensée par un « dispositif de remplacement », espérait jeudi Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, après sa première rencontre avec le nouveau ministre de l'Agriculture Didier Guillaume.**

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté tout récemment des amendements LREM, notamment du rapporteur général Olivier Véran qui maintient ce dispositif connu sous l'acronyme **TO/DE (travailleurs occasionnels, demandeurs d'emplois)**, permettant aux producteurs agricoles de bénéficier d'une exonération de cotisations pour l'embauche de ces salariés. « Ils ont fait un amendement d'appel en le réincorporant, mais nous savons que ça ne restera pas en l'état, donc il faut trouver un dispositif palliatif de remplacement pour avoir le même résultat et le même impact financier, c'est à dire que ça ne coûte pas plus cher aux employeurs de main d'œuvre, sinon le secteur des employeurs de main d'œuvre saisonnière serait le seul secteur à subir une hausse de charges », a déclaré **Christiane Lambert**.

**Didier Guillaume** « avait dit d'emblée en arrivant au ministère qu'il voulait faire quelque chose sur le sujet et il l'a dit aussi au président de la République», a ajouté Christiane Lambert. Elle a rappelé que le ministre est sénateur du département de la Drôme, « très employeur de main d'œuvre saisonnière, pour les productions végétales ». « Il faut avoir une proposition alternative, elle sera prête la semaine prochaine pour être présentée en plénière », a ajouté Christiane Lambert dont le syndicat a « fait des propositions avec des dispositifs de remplacement ».

Concernant la sécheresse, qui a durement affecté de nombreux agriculteurs, notamment des éleveurs, un des premiers déplacements du ministre, selon C. Lambert, se fera dans les départements sinistrés. « On a demandé à ce qu'il puisse réfléchir très vite à **un accompagnement en trésorerie des agriculteurs les plus touchés par la sécheresse** », notamment pour le fourrage, a indiqué C. Lambert, qui souhaite une mesure « à action rapide ». C. Lambert souhaite que le taux des avances sur les **aides européennes directes** versées aux agriculteurs, qui a déjà été augmenté de 50 % à 70 % au 16 octobre, soit porté à 90 %, afin que « les agriculteurs aient un ballon d'oxygène notamment pour l'achat de fourrage ».